



actualités Mars

En bref

Luxembourg La chasse aux renards interdite

Malgré la protestation des chasseurs, rien n'y a fait, le conseil du gouvernement a interdit la chasse aux renards (et limité celle du sanglier) sur une période définie. Pour lutter contre la rage, la secrétaire d'État pense que chasser le renard n'est pas une solution, au contraire de la vaccination à grande échelle. I.L.R.

Eure Jean-Paul Laroche n'est plus

L'Eure a perdu une de ses figures de la pêche associative. Jean-Paul Laroche avait apporté une impulsion forte pour développer la pêche dans tout le département et protéger les milieux aquatiques qui lui étaient chers. I.L.R.

Manche Pour l'exemple ?

La RTE, filiale d'EDF, a été condamnée à verser 142 000 € à un éleveur d'Isigny-le-Buat pour préjudices subis par son cheptel bovin, dont l'étable se situait à 60 m d'une ligne à très haute tension. Voilà de quoi relancer le débat sur l'aspect néfaste des champs électromagnétiques sur les animaux et l'homme! T.L.



Bar La pétition

Plus de 12 500, c'est le nombre de signatures que recueillait à la mi-décembre la pétition des fédérations de pêche de loisir en mer et de loisirs nautiques contre la proposition de la Commission européenne de mettre en place un quota d'un bar par jour et par pêcheur dans la Manche. Si les représentants des pêcheurs **plaisanciers** partagent l'avis du CIEM (Conseil international pour l'exploration de la mer) sur la situation du bar, dont le stock s'appauvrit, et restent ouverts à d'éventuelles « mesures raisonnables ». Ils rappellent leurs propositions d'interdire la pêche pendant la période de reproduction, de janvier à mars, et d'adopter



ANDIA / LELIGNY

Granville contre Bruxelles...

une taille minimale de 42 cm pour tous les pêcheurs. Aujourd'hui, seuls les pêcheurs de loisir l'appliquent. V.R.



Sarthe DES TRUFFES AU MILIEU DES POULETS!

Une truffe noire de belle facture (*Tuber melanosporum*) a été découverte au pied d'un charme en février dernier dans la Sarthe! Mais cette trouvaille n'est pas le fruit du hasard. Terre d'élevage identifiée des poulets de Loué, une parcelle-test a été plantée il y a douze ans à l'initiative de la coopérative des Fermiers de Loué.

Une trentaine d'arbres (chênes pédonculé, sessile, noisetier, charme et cèdre porteurs de mycélium du précieux champignon) occupent ainsi ce petit territoire. En Sarthe et en Mayenne, environ 9 000 ha de terres sont reconnus dans l'appellation poulet de Loué et environ 200 ha peuvent prétendre à la trufficulture. G.H.



Drôme-Ardèche PRIVÉS DE CHASSE À LA GRIVE

Cinquante-six cantons sont injustement privés de chasse à la grive pendant dix jours en février après un refus du ministère de l'Écologie d'étendre

la chasse aux turdidés. Les dix-huit mois d'études scientifiques prouvant que ces dix jours ne remettaient pas en cause l'état des populations n'ont pas été retenus par le ministère de l'Écologie. Les chasseurs poursuivront néanmoins leurs études et maintiendront leur demande: "de la grive pour tous jusqu'au 20 février". I.L.R.



D. GÉST

Dix-huit mois d'études scientifiques pour rien!